L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLÉANS, DIMANCHE MATIN, 28 MARS 1886. 59ème Année.

No 1. Commencé le 28 mars

L'INSTITUTRICE

PAR

CHARLES DOLLFUS

La mort de mon mari me laissait veuve à trente-huit ans. Je n'avais ni enfants ni parents, et je restais presque sans ressources. Qu'allais-je entreprendre? J'étais instruite. Je songeais à me faire recevoir comme maîtresse de français dans un pensionnat de la ville ou à prendre chez moi quelques jeunes filles, lorsqu'une position de gouvernante me fut offerte par un intermédiaire. Il s'agissait d'un château situé aux environs de Nevers, dans lequel vivait, absolument à l'écart du monde, une famille composée d'un père misanthrope, d'une femme infirme, et d'une jeune fille de dix-sept ans, dont la direction me serait confiée à défaut de la mère.

Après deux jours de réflexion, ayant résolu d'accepter sous bénéfice d'un examen sur place, je fis ma malle et je partis.

J'arrivai à Nevers le matin, brisée de corps, anxieuse à la pensée de l'inconnu au devant duquel je m'avançais.

Un char-à-bancs attelé d'une grosse percheronne m'attendait à la gare. Je me remis immédiatement en route. Au bout de trois quarts d'heure de cahotement à travers des chemins de moins en moins confortables, l'agreste véhicule s'arrêta devant le perron de ma résidence future. Dieu! qu'elle était d'aspect morose! Figurez-vous une construction sans style, moitié château, moitié couvent. Dans le fossé entourant des restes de remparts dormait une eau saumâtre. Deux donjons flanquaient en manière de pavillons le bâtiment, dont les vieux murs n'étaient percés que de quelques étroites fenêtres. Au bord d'un toit rapiécé de tuiles neuves, et qui tombait à pic, rampait dans le pire délabrement une gouttière ornée de fantastiques gargouilles. Tout cela, crevassé, noirâtre, herbu, de mine inhospitalière, donnait envie de repartir sur l'heure. A l'entour, de quelque côté et si loin que l'on regardât, nul accident de terrain, aucun village, point de clocher; quelques cabanes dispersées, un misérable hameau, une plaine immense et de grands bois à l'horizon: tel était le site où, sans point de repère, ma vue s'égarait.

Novembre étendait sur cette désolante monotonie son voile gris et froid. Brume, silence et vide, voilà ce qui m'accueillait au seuil de cette demeure où j'allais probablement recommencer une seconde existence.

Le coup de cloche qui retentit à mon arrivée fit paraître sur les marches un domestique qu'on aurait cru déguisé, tant sa livrée était baroque et peu faite à sa taille. Il s'inclina sans souffler mot et me conduisit dans l'intérieur, où je trouvai la servante chargée de ma personne. Je montai à sa suite au premier étage, et j'entrai dans la chambre qui m'était destinée. M'ayant demandé si je ne manquais de rien, sur ma réponse négative la servante me laissa seule. Je m'assis, ou plutôt m'affaissai avec un soupir dans un vieux fauteuil à ramages, vrai fauteuil ancestral qui semblait m'avoir attendue, et je me mis à regarder autour de moi. La pièce, très vaste, aux yeux d'une personne surtout habituée aux petits logements de la ville, possédait le traditionnel plafond à solives et des murs non tapissés, simplement crépis à la chaux. Elle contenait un lit à baldaquin, une commode, un secrétaire, une table et quelques sièges disparates, lesquels, épars dans ce grand espace, au lieu de garnir la chambre, ne servaient en réalité qu'à la rendre plus vide et moins intime encore. Il était visible qu'on avait rassemblé à mon intention des meubles racolés tant bien que mal aux quatre coins de la maison. La fenêtre donnait sur la cour d'entrée, par-dessus les murs de laquelle on voyait la campagne s'étendre à perte de vue.

La femme de chambre revint au bout d'un instant et m'apporta le déjeuner. Elle m'informa en même temps que son maître me recevrait dès qu'il me plairait de m'entretenir.

—Mais madame, ajouta-t-elle, doit être bien fatiguée après un si long voyage; elle préférera se reposer sans doute jusqu'à demain.

Je répondis que j'étais prête pour cette entrevue et que je me tenais sans retard aux ordres de M. de La Roche. Ma réponse ayant été transmise à celui-ci, il me fit prier de vouloir bien descendre au rez-de-chaussée, où il m'attendait.

Quelle espèce d'homme allais-je rencontrer? On n'avait rien su me dire de particulier sur son compte, sinon que c'était un sauvage qui ne voulait voir personne, un misanthrope renforcé. Mais il existe des misanthropes de bien des espèces, comme aussi des sources bien diverses de la misanthropie. Alceste n'eût pas été pour me faire peur. Il n'y avait guère d'apparence que je le trouverais séant. Mes appréhensions étaient donc vives, et mon cœur battait fort lorsque s'ouvrit la porte de la salle où m'attendait le mystérieux personnage. J'entrai dans une immense pièce carrelée, froide, et qui sentait le moisi. Des tableaux et des trophées de chasse étaient accrochés aux murs. A l'angle d'une cheminée colossale, dans laquelle, sous prétexte de bûches, brûlaient deux vrais troncs d'arbres, le châtelain était debout en veston de chasseur, chaussé de guêtres, avec quelque chose d'embarrassé à la fois et de bourru dans son air. En me voyant entrer, il s'avança de deux pas, me salua sans me tendre la main, et me demanda comment j'avais supporté le voyage. M'ayant ensuite du geste désigné un siège près de la cheminée, il s'assit à son tour en face de moi. Ni le local ni la personne n'étaient de nature à tempérer le sentiment de malaise glacial qui m'avait saisie dès mon arrivée.

J'observai attentivement le chef du logis pendant qu'il se recueillait avant de me faire connaître ses intentions. Il pouvait avoir cinquante-cinq ans, était de stature un peu au dessous de la moyenne, trapue et massive. On reconnaissait dès l'abord l'homme de plein air, le chasseur endurci. La tête carrée semblait se rattacher directement aux épaules, tant était courte l'encolure. La physionomie contractée portait l'empreinte de l'obsession morale, elle était comme stéréotypée dans une expression unique et marquée du sceau de l'idée fixe. Cette bouche avait-elle jamais souri, ces yeux avaient-ils jamais pleuré? Sur un teint très haut en couleur, presque vermillonné, taché par endroits de plaques jaunâtres, tranchaient les cheveux gris taillés en brosse et la barbe courte demeurée noire; contraste qui augmentait encore la sécheresse d'une figure médiocrement avenante. Sous des sourcils broussailleux, qui se rejoignaient au moindre froncement, scintillait un regard d'acier, soupçonneux et dur, si mobile, si fuyant qu'il me fut impossible de le rencontrer. Ce n'est pas néanmoins qu'il y eut vestige d'hypocrisie dans cet homme singulier. Si je l'eusse pensé, son discours aurait bientôt fait de dissiper mon erreur.

—Madame, me dit-il enfin d'une voix brève, mon devoir est de vous faire connaître de suite ce qui a motivé mon appel, et ce que j'espère.... ce que j'attends de vous. Je le ferai en peu de mots, n'attachant aucun prix aux phrases. Ma femme, confinée depuis de longues années dans son appartement, souffre d'un mal nerveux qui ne cesse de s'aggraver et qui la met dans l'impossibilité absolue de s'occuper ni des soins du ménage comme de la direction de sa fille. Pour celle-ci ne suffisent plus aujourd'hui les leçons d'un vieux professeur et la tutelle d'une gouvernante. J'ai dû, en conséquence, m'enquérir de quelque personne cultivée et de bonne famille qui voulût bien remplacer auprès de l'enfant la mère empêchée. Les informations prises à votre sujet m'ont donné lieu de croire que vous étiez en situation de remplir cette tâche. Votre présence ici m'autorise à croire que vous n'y répugnez point.

Il s'arrêta net. Après quelques mots de remerciement, je demandai à être fixée sur le genre de direction qu'on attendait de moi.

Il fit une nouvelle pause et reprit:

—Je ne saurais prétendre vous dicter un programme d'éducation, encore qu'aujourd'hui chacun volontiers s'estime expert en matière pareille. Je suis l'ennemi des programmes en toutes choses: la vie n'en a pas. Elle va son train sans s'informer de nos théories. Cependant je puis et je dois vous indiquer dans quel esprit général, toute liberté vous demeurant réservée quant à l'application et au détail, je souhaite que vous agissiez sur la jeune personne dont vous serez moralement chargée. Votre direction se résume en ce point unique: éliminer le romanesque. L'imagination n'a pas besoin d'être excitée... chez les femmes surtout, elle a besoin d'être surveillée et refrénée. C'est la faculté délirante, la grande trompeuse qui met des visions à la place du réel et mène aux fondrières celles qui la suivent, loin du droit chemin par où passent de compagnie le sens commun et l'honnêteté. Si le sens prétendu commun est de fait chose très peu commune déjà chez les hommes (sans parler de l'honnêteté), parmi les femmes il est rare au point d'être presque introuvable. On m'assure, madame, et je me plais à le penser, que vous êtes du très petit nombre des personnes de votre sexe qui ont reçu de la raison en partage ainsi que de la droiture. C'est à ces qualités que je fais appel, en elles que je me confie pour vous abandonner le soin de conduire Mlle de La Roche dans la bonne voie.

Sans m'arrêter à relever ce que la thèse de mon interlocuteur contenait d'irrévérencieux, pour ne pas dire d'impertinent à l'égard du sexe féminin:

—Vos paroles, monsieur, répliquai-je, me donneraient-elles à penser que mon élève est une jeune fille romanesque et disposée à vivre dans l'imaginaire?

—Non, madame, non. Mlle de la Roche n'est de ce chef ni meilleure ni pire que la majorité de ses semblables. J'ai d'ailleurs veillé jusqu'à ce jour afin qu'on ne lui logeât point de billevesées dans la tête. Mais c'est une femme et l'âge périlleux a sonné. Elle a dix-sept ans révolus depuis trois mois. Il importe, maintenant plus que jamais, de ne point laisser son esprit vaguer à l'aventure, de fixer son intelligence en assurant son jugement, bref, de lui montrer la vie, les choses et les gens tels qu'ils sont, non tels qu'on les rêve. Voilà ce qu'on attend de vous. Sommes-nous d'accord?

—Si je vous entends bien, monsieur, il nous faudrait exclure tout ce que dans la langue usuelle nous appelons idéal ou poésie?

—Précisément, et sans faire d'exception sous aucun prétexte. L'idéal! ils n'ont que ce mot à la bouche, ces messieurs et ces dames qui s'en vont cueillir le fruit défendu dans leurs petits paradis de contrebande! Un homme a-t-il lâchement forfait à l'amitié, une femme a-t-elle fait litière de la foi conjugale, assassiné l'honneur de son mari, celui de sa famille, — c'est l'idéal qu'ils invoquent, c'est l'idéal qui les excuse! Beau manteau, vraiment, à jeter sur nos infamies, mot merveilleux pour décorer notre commune turpitude. Eh bien! je n'en veux pas de l'idéal, moi, pour Berthe. Je veux que devant elle on appelle les choses par leur vrai nom, ce qui est le commencement de toute loyauté. Avant de se livrer à l'homme qui passe, et dont elles font un être fictif en le transfigurant à l'image de leur rêve, jusqu'au lendemain qui rétablit la réalité dans son droit, les femmes se sont laissé séduire par vos poètes, vos musiciens et vos romanciers, par tous vos glorieux apôtres de.... l'idéal. C'était déjà grâce à eux, besogne aux trois quarts faite. On n'attendait plus que le représentant de ce parfait modèle que les séducteurs attitrés, les pourvoyeurs d'infamie en vers et en prose avaient introduit en de pauvres cervelles! Toute femme ainsi préparée et farcie de chimères, je vous le dis, se mettra invariablement en quête du dieu qu'on lui a fait adorer et dont elle attend qu'il la ravisse au septième ciel. Elle se mariera croyant peut-être l'avoir rencontré. Bientôt le dieu aura disparu dans le mari pour reparaître derrière lui, à l'horizon de l'âme féminine où se produit le décevant mirage évoqué si facilement par vos fauteurs de mensonge et de perdition.

—Vous êtes sévère, monsieur, fis-je observer; ne seriez-vous pas injuste? A proscrire d'ailleurs avec une telle rigueur ce que vous nommez l'imaginaire, ne risquerions-nous pas d'aller à contre-fil et de nous éloigner, au lieu de nous rapprocher, du but que nous nous proposerions d'atteindre? Je me persuade malaisément qu'il soit possible d'agir sur personne sans sa propre participation. Non seulement chez les femmes, mais chez les hommes aussi, permettez-moi de le croire, l'imagination existe en même temps que la sensibilité; ensemble elles créent un besoin d'idéalité qui demande à être satisfait. En refusant à ce besoin tout aliment, ne craindriez-vous pas de l'exalter davantage, loin de l'apaiser.

M. de La Roche, à mes paroles fronça le sourcil et fit un geste d'impatience. Sans avoir l'air de m'en apercevoir, je poursuivis tranquillement:

—Est-il donc inévitable que ce besoin d'idéaliser qui possède toute âme élevée et délicate ne se puisse contenter qu'au détriment du vrai et de l'honnête? A côté d'expériences tristes, parfois désolantes, j'en conviens, la réalité nous fournit des exemples de grandeur, de noblesse, et pour tout dire de sacrifice dont un cœur bien situé tire sa force et s'étaye dans les épreuves inévitables qui nous attendent tous.

Les doigts de mon interlocuteur, qui tambourinaient sur la table voisine, indiquaient assez son agacement. Devenu nerveux à l'excès, il se contint cependant jusqu'à ce que j'eusse fini:

—Vous prêchez bien, riposta-t-il d'un accent métallique, avec un âpre sourire d'ironie qui creusa un sillon profond au coin de sa lèvre brusquement abaissée, mais vous prêchez en femme. Or, je manque de l'éloquence qu'il faudrait pour vous répondre et n'aurais d'ailleurs pas l'espoir de vous convaincre. Tout ce que je puis vous dire, c'est que ma conviction, vraie ou fausse, est faite, sur ce point depuis longtemps, qu'elle est et qu'elle demeurera imperturbable. Fixée sur mes intentions, il vous appartient d'examiner, madame, s'il est à votre convenance oui ou non d'assumer dans le sens indiqué l'office qu'on vous réserve ici.

Puis, d'un ton moins sec, presque doux:

—J'espère, conclut-il, que ma franchise ne vous a point offensée. A vivre loin du monde, on désapprend l'art des réticences et des périphrases; d'ailleurs les situations nettes exigent la netteté du langage. Une parole catégorique était pour nous deux indispensable dans la circonstance.

Je fis de la tête un signe d'assentiment.

—Si j'ai mis quelque rudesse à la prononcer cette parole, je vous prie de m'excuser.

S'étant levé sur ces entrefaites, il me salua et sortit.

Je remontai dans ma chambre. Le piqueur sonnait la fanfare dans la cour, les chiens de meute faisaient un concert formidable d'aboiements, les chevaux piaffaient en attendant leurs cavaliers. M'étant approchée de la fenêtre, je vis M. de La Roche se mettre en selle et partir pour la chasse, escorté d'un compagnon que je n'aperçus que de dos, mais qui, sur son dos roux aux reins largement doublés, me parut tenir du colosse. Le train de chasse suivit. Au bout de quelques instants le bruit des hommes, des chevaux et des chiens se perdait entièrement, le silence reprenait possession de la campagne ainsi que de la maison, et me laissait seule, en tête à tête avec mes réflexions.

Qu'allais-je résoudre? Le cas était très épineux, un véritable cas de conscience, et je manquais pour me décider d'une donnée essentielle, la connaissance de la jeune fille qui devait m'être confiée. De la bouche de son père, je n'avais rien appris concernant son naturel. Si seulement je pouvais l'entrevoir? Mais j'avais affaire à un homme dont le dessein sans doute était de ne point nous mettre en rapport, que je n'eusse donné ma réponse. Mlle de La Roche était-elle instruite de ma présence, avait-elle appris que l'on s'enquérait à son propos d'une institutrice? Partout ailleurs je ne me le serais pas demandé. Ce que mon entrevue avec son père m'avait révélé du caractère de celui-ci rendait improbable même une supposition aussi naturelle. Il faudrait donc me décider à tâtons, prendre un parti au hasard sans pouvoir en augurer les conséquences.

Cette enfant, quelle vie morne elle avait dû mener ici entre une mère infirme, que peut-être elle ne voyait jamais, et un père aigri dont elle devait plus redouter que souhaiter la présence! Des conditions d'existence tellement défavorables à l'expansion de l'esprit et du cœur n'avaient pu produire que de mauvais résultats. J'allais me trouver sans doute en face d'une petite sauvage, pis que cela, d'une jeune fille fantasque sinon moralement déformée. Elle avait plus de dix-sept ans! Serait-il temps encore de détruire l'influence des longues années passées dans l'isolement? Le père me laisserait-il vraiment libre pour le détail, à supposer que je prisse sur moi de me conformer dans l'ensemble à ses prétentions?

Il aurait beau le vouloir, malgré lui son œil méfiant ne cesserait de reposer sur nous. Il nous épierait par crainte de voir cet imaginaire tant redouté entrer à la dérobée dans notre commerce de chaque jour. Et puis, résolue à lui obéir, y pourrais-je réussir dans la pratique quotidienne? Car c'était, malgré la prétention de ne s'attacher qu'au positif, un plan chimérique qu'on me traçait. Alors qu'il eût été possible de retrancher de l'esprit l'imagination, était-il possible de cultiver un cœur, de former une intelligence et une volonté en l'excluant? En laissant de côté les poètes, trouverions-nous les notions réputées exclusivement positives dans les sciences et dans l'histoire? Ces notions sont-elles nulle part; le sentiment ne se glisse-t-il point partout? Dussions-nous les rencontrer, aucune nature de femme ne s'y laisserait confiner. Ma tâche consisterait dès lors à bannir chez mon élève la femme, afin de la mieux développer.

A mesure que j'y pensais davantage, le rôle qu'on me destinait m'apparaissait impraticable, faux, contradictoire, et le tenter malgré tout ne pouvait être que funeste. Décidément, mieux valait retourner d'où j'étais venue.

Un autre point me frappa tout à coup. Dans notre entretien, M. de La Roche n'avait soufflé mot de la religion. Elle devait être par lui mise au rang, sinon en tête des choses romanesques. J'avais pu remarquer, en effet, que les hommes affectés de sa tournure d'esprit, jaloux de tout ramener au positif, comme ils disent, s'accordent à considérer de même façon l'Eglise dans son rapport avec la femme. L'Eglise pour eux se résume dans le prêtre, le prêtre dans le confesseur. J'augurais que M. de La Roche devait en ce point surpasser les plus acharnés. Or, quoique je ne sois pas bigote et que j'aille jusqu'à penser qu'on peut faire son salut sans intermédiaire en réglant simplement sa vie sur sa conscience, cependant je ne crois pas non plus que l'influence religieuse puisse être bannie sans préjudice lorsqu'il s'agit de former une âme féminine, de lui fournir un appui pour s'élever aux hautes pensées, un rempart contre les assauts de la tentation, un asile dans le malheur et dans le deuil. Notre faiblesse a sans cesse besoin d'être soutenue, notre misère d'être consolée. Un principe d'édification et de consolation nous est nécessaire; où le trouverons-nous, sinon dans la foi en une puissance et en une destinée supérieures?

Plus je songeais aux conditions dans lesquelles j'allais me trouver, moins je me sentais portée à accepter. Mais si je refusais, une autre me remplacerait qui s'emparerait du rôle que j'aurais repoussé. Quelle serait-elle: une intrigante sans doute, au piège de laquelle le père se laisserait prendre, si grand connaisseur qu'il s'estimât des ruses féminines, une malheureuse qui exploiterait sa manie et ne songerait qu'à tirer profit de la confiance qu'on lui accorderait. Les choses, à la lumière de cette nouvelle pensée, prenaient un autre aspect: il me paraissait à présent que la Providence, qui m'avait amenée dans cette demeure, me prescrivait d'y rester et m'y créait un devoir.

J'en étais là de mes perplexités, lorsque j'entendis des voix sous ma fenêtre. Je regardai. C'était la servante qui traversait la cour en compagnie d'une jeune fille, laquelle ne pouvait être que Mlle de La Roche. Je fus frappée de l'élégance de sa taille élancée, de sa démarche facile, souple et, pour ainsi dire, rythmée comme celle d'une jeune déesse. Ce n'était point l'allure d'une personne chargée du fardeau de la tristesse ou de l'ennui. Au moment de franchir la porte qui s'ouvrait sur la campagne, elle se retourna un instant. Comment dire l'effet que produisit sur moi son visage? Je fus saisie, à sa vue, comme d'une soudaine tendresse. Quels traits charmants et purs, quelle expression de douceur et de franchise, de grâce et de sérieux à la fois dans cette physionomie exquise! Elle m'avait conquise à son insu, sans avoir pris d'autre peine que de tourner vers moi la tête. J'étais fixée, je resterais.

A la chute du jour, M. de La Roche rentra avec son équipage. On me servit dans ma chambre. Harassée de corps et d'esprit, je me disposais à me coucher lorsque la servante frappa encore à ma porte et vint s'enquérir de la part de son maître de mes instructions pour le lendemain. Je compris qu'on me demandait sous cette forme indirecte à quelle résolution je m'étais arrêtée. C'était me mesurer bien strictement le temps de la réflexion. En toute autre occasion, cela m'eût choquée. Ma décision se trouvait prise, je n'en fus point fâchée et j'écrivis aussitôt à l'adresse de l'étrange châtelain ces quelques mots sur une carte de visite:

"Mme Dervais est heureuse d'informer M. de La Roche qu'elle accepte l'honneur de remplir auprès de mademoiselle sa fille la tâche qu'il lui réserve, et qu'elle fera de son mieux pour se conformer à ses vues."

Là-dessus, je m'endormis, le cœur plein de la charmante apparition qui m'avait enchantée sous ce toit, et souriant au lendemain. La morose demeure s'était transformée. Il avait suffi d'un regard. Et j'étais chargée d'exorciser le romanesque!

Lorsque je me réveillai, le soleil éclairait ma chambre. Je m'habillai en hâte et je sonnai. On m'apporta mon déjeuner. J'avais dormi jusqu'à neuf heures.

—Quand madame désire-t-elle que mademoiselle vienne la trouver? me demanda la servante.

—Le plus tôt possible, répondis-je; j'ai la plus grande envie de l'embrasser.

Un quart d'heure après, Mlle de La Roche se présentait.

Nous restâmes un instant à nous regarder; ses yeux cependant parlaient les miens aussi sans doute, car elle s'avança vers moi vivement dans un élan d'effusion.

Je l'embrassai de tout mon cœur et la serrai dans mes bras.

—Voulez-vous être ma fille, lui dis-je, voulez-vous que je vous aime comme si j'étais votre mère?

—Oh! de toute mon âme.

Le temps invitait à sortir. Je proposai une promenade. Nous causerions mieux en cheminant ensemble durant une heure. Mon offre fut accueillie avec empressement, et, quelques minutes plus tard, nous étions en pleine campagne.

Combien de personnes nous appelons des amis, des parents, dans le voisinage desquelles nous passons notre vie, et qui nous demeurent étrangers au fond, alors que le hasard en met sur notre chemin avec qui nous nous sentons aussitôt unis comme par une longue intimité! C'est à quoi je pensais en marchant auprès de Mlle de La Roche, à travers les champs poudrés de gelée blanche, sous ce soleil adouci de novembre, semblable au sourire résigné de l'homme qui sent venir l'inévitable hiver de notre existence, la vieillesse. Combien je fus émue d'une profonde joie, lorsqu'au moment même où je faisais cette réflexion, levant vers moi ses beaux yeux d'un bleu profond, ma jeune compagne me dit gravement:

—N'est-ce pas singulier que je vous voie pour la première fois et qu'il me semble vous avoir toujours connue?

—Je lui répondis que j'éprouvais la même chose, sans savoir comment cela se faisait, et que cet accord me rendait bien heureuse. Mise en veine de franchise, je ne lui cachai pas les appréhensions qui m'avaient assaillie à mon entrée dans la maison et après l'entretien que j'avais eu avec son père.

Elle se prit à rire gentiment.

—Ah! oui, la guerre au romanesque, il vous a recommandé cela. C'est son grand cheval de bataille, à ce cher père! Qu'il en soit donc comme il voudra: nous ferons ensemble la guerre au romanesque, guerre à outrance. Peut-être savez-vous ce que c'est. Vous me le direz, et quand je serai romanesque je tâcherais de ne plus l'être, afin de devenir une jeune fille accomplie devant mon père. Pauvre père! il n'a plus que moi.

Si les hommes ont la rhétorique de l'esprit, nous avons trop souvent celle du cœur qui met la sentimentalité à la place du sentiment, la sensiblerie à la place de la sensibilité. Le cœur a ses grimaces. De toutes les choses du monde, la plus difficile est d'être soi et naturel. Un homme, une femme du peuple, un paysan, un artisan, y réussissent bien plus facilement que ceux qui s'intitulent gens du monde, troupeau que gouverne la mode. Sous peine d'être exclu du monde, on tourne, de gauche à droite, de droite à gauche, suivant que l'aura décidé la toute-puissante divinité. On a des habitudes, un langage et des opinions à la mode, comme on porte des chapeaux, des robes, des paletots au goût du jour. Et parmi ceux qui s'estiment libres de ce joug, combien croient penser lorsqu'ils ne font que répéter ce qu'ils ont entendu dire! Nous sommes les échos de quelques voix qui viennent on ne sait d'où; nos sentiments, nos idées, nos paroles, depuis notre enfance, sont appris et récités, au lieu d'être ressentis et vécus. Mlle de La Roche n'avait pas été influencée par tout ce qui dans les villes tend à mettre le convenu à la place de la spontanéité, des sentiments profonds et vrais qui jaillissent de source. Son naturel était demeuré intact. Ce qui m'étonnait, en retour, presque à l'égal d'un miracle, c'est qu'elle avait échappé à l'influence assombrissante de son père, qu'en l'absence de sa mère reléguée et malade elle s'était épanouie néanmoins comme dans une atmosphère imprégnée de la douce chaleur que l'existence de famille. Nous causâmes de sa vie et de toutes les choses qui l'intéressaient. Elle se laissait lire à cœur ouvert, n'ayant rien à réserver d'elle-même, la sincère et bonne créature!

(A continuer.)

ASSURANCES.

COMPAGNIE D'ASSURANCES FACTORS' AND TRADERS'.

49......Rue Carondelet......49

Nouvelle-Orleans, 12 janvier 1886.

Les Directeurs, conformément à la Charte de la Compagnie, publient l'exposé suivant de ses affaires durant l'année expirée le 31 décembre 1885:

PRIMES.

Sur risques d'incendie	$413,670 73	
Sur risques de rivières	35,801 27	
Sur risques de mer	5,665 22	$455,137 22
A ajouter primes non terminées de 1884		144,500 43
		$599,637 65
A déduire—		
Primes non terminées de 1885	$120,704 67	
Primes remboursées	48,930 92	
Réassurances	78,571 07	
Escomptes et commissions	61,576 35	$309,783 01
Primes nettes acquises		$259,854 64
A ajouter—		
Intérêt et escompte	$45,265 44	
Reçu pour sauvetage	1,895 65	
Gain dans les valeurs du marché, actif	6,009 81	$53,170 90
Revenu net		$313 025 54
A déduire, pertes payées—		
Incendie $146,352 66		
Rivières 9,601 57		
Mer 1,028 19	$156,982 42	
Dépenses générales	10,933 74	
Dépenses d'agences	21,234 97	
Salaires et Board of Underwriters	25,691 86	
Impressions, fournitures de bureau, annonces	3,714 73	
Taxes d'Etat et de ville	15,429 58	$233,987 30
		$79,038 24
Pertes non payées et non réglées		30,593 20
Profits nets		$48,445 04

ACTIF DE LA COMPAGNIE.

Argent comptant	$45,794 01
Argent déposé à la Trésorerie d'Etat du Mississipi	25,000 00
Billets à ordre, billets sur nantissements, valant	174,510 37
Billets à ordre, billets hypothécaires, valant	88,621 24
Billets pour primes, valant	23,720 39
Bons des Etats-Unis, valeur du marché	123,750 00
Actions et autres bons, valeur du marché	261,732 07
Propriétés foncières, estimées à	147,900 00
Meubles de bureau	3,000 00
Comptes en voie de collection	57,866 69
Comptes dus par agents	4,144 98
Intérêts dus et échus sur prêts	2,701 83
Dû pour sauvetage	450 00
	$959,191 88

PASSIF.

Capital	$700,000 00	
Surplus	70,445 04	
Primes non acquises	120,704 67	
Pertes réglées et non réglées	30,593 20	
Bills pour réassurances	9,250 07	
Dividende dû le 31 décembre 1884	198 90	
Dividende, 4 pour cent, déclaré le 11 janvier 1886	28,000 00	$959,191 88

Ce qui précède est une copie correcte faite des livres de la Compagnie.

ED. A. PALFREY, Président.
THOS. F. WALKER, Secrétaire.

Fait sous serment pardevant moi, ce 12e jour de janvier 1886.
(Signé) EDWARD IVY, Notaire.

A une réunion du Conseil de Direction, tenue le 11 du courant, il a été décidé de payer sur demande un dividende-intérêt de QUATRE POUR CENT sur le capital de la Compagnie.

ED. A. PALFREY, Président.
JNO. PHELPS, Vice Président.
THOS. F. WALKER, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

John I. Noble, A. Brittin, John Chaffe, John I. Adams, Richard Milliken, R. T. Buckner, Samuel Friedlander, Chas. E. Black, R. M. Walmsley, John V. Richards, A. H. May, Thomas Day, Samuel H. Boyd, Samuel Delgado, Wm. J. Behan, John P. Richardson, B. F. Eshleman, Jas. T. Rodd, C. J. Leeds, John Phelps, A. T. Janin, Jules A. Blanc, Louis Bush, W. H. Bofinger.

14janv—1 m.

Compagnie d'Assurances du Sud, DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Troisième Etat de Situation.

Conformément aux exigences de sa charte, la compagnie publie l'exposé suivant de ses affaires de l'année expirant le 31 Décembre 1885:

PRIMES REÇUES.

Sur risques d'incendie	$247,415 87	
Sur risques de rivière	10,108 89	
Sur risques de mer	9,398 08	$266,922 84
Ajoutez; Primes non échues de 1884		49,279 56
Total primes		$316,202 40
Ajoutez: Intérêt et escomptes	$20,543 51	
Sauvetage	119 60	20,663 11
Total recettes		$336,865 51
Déduisez: Pertes payées sur incendies	$109,803 74	
Pertes payées sur rivières	231 67	
Pertes payées sur mer	4,509 43	
Total pertes payées	$114,544 84	
Primes remboursées et réductions	70,564 62	
Réassurances	10,353 94	
Taxes et licences	5,279 45	
Frais — Bureau, agences, Bureau des Réassureurs, appareils Babcock et Corps de Sauvetage, loyer, annonces, etc	26,657 58	227,400 43
		$109,465 08
Réserves pour les primes non échues	$60,589 31	
Réserve pour pertes réglées et non réglées	20,823 35	
Divers comptes non soldés de Décembre 1885	1,314 93	
Reliquat	26,737 49	$109,465 08

ACTIF

Aux cotes du marché.

Comptant en caisse	$86,171 60
$40,000 Bons des Etats Unis 4 pour cent	49,200 00
120,000 Bons consolidés de la ville de la Nouvelle-Orléans, (émission Crossman)	126,000 00
50,000 Bons à prime	49,000 00
Prêts sur nantissements payables sur demande	47,677 37
Prêts sur premier hypothèque, immeubles en ville	6,653 32
100 actions de la Compagnie d'assurance Home de la Nlle-Orléans	2,400 00
50 actions de la Compagnie du chemin de fer Crescent City	3,750 00
1 action de la Bourse aux Produits de la Nlle-Orléans	100 00
Un bon de la Compagnie de Pompiers de St Bernard	50 00
Primes en voie de perception	35,939 51
Meubles, installations, coffres, mappes, etc	2,000 00
	$408,941 80

PASSIF.

Actions capital payées	$300,000 00
Dividendes non réclamés	3,645 38
Réserve pour les primes non échues	60,589 31
Réserves pour les pertes réglées et non réglées	20,823 35
Réserve pour divers comptes non payés de décembre 1885	1,314 93
Fonds de réserve	3,356 80
Surplus (non compris l'intérêt-dividende de juillet 1885)	19,212 03
	$408 941 80

L'exposé ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.

ERNEST MILTENBERGER, Président.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

Fait sous serment et signé pardevant moi, à la Nlle-Orléans, le 14 janvier 1886.
M. T. DUCROS, Notaire, 138 rue Gravier.

NOUVELLE-ORLEANS, 14 janvier 1886.

A une assemblée de la Direction de cette Compagnie, tenue le 12 de ce mois, il a été unanimement résolu de payer sur demande, des profits de l'année 1885, le dividende-intérêt semi-annuel régulier de QUATRE POUR CENT sur le fonds capital, faisant HUIT POUR CENT en 1885.

SCOTT McGEHEE, Secrétaire.
15 janv—1m

CHRISTMAS ON WHEELS.

Entrepôt de Voitures de R. P. RANDALL,
169 RUE GRAVIER.
BICYCLES, TRICYCLES, VÉLOCIPÈDES, PATINS A ROULETTES, VOITURES D'ENFANT, BUGGIES ET VOITURES DE PLAISIR, ETC
19 juil 85—1an

Belles Montres, Pendules, Diamants, Bijouterie, Argenterie, Etc.,

—CHEZ—

FRANTZ & OPITZ,

COIN DES RUES ROYALE & BIENVILLE.

BIJOUTIERS ET HORLOGERS PRATIQUES.

Les plus jolis MONOGRAMMES gravé aux prix les plus réduits tous genres faits sur commande.
1er sept85—1an

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

Entre New York et le Havre.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite pour le continent (cabines pourvues de sonnettes électriques) partiront de la jetée No. 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, comme suit:

AMERIQUE, Santelli, mercredi, 31 mars.
NORMANDIE, de Kersabrec, mercredi, 7 avril.
CANADA, Padel, mercredi, 14 avril.
LABRADOR, P. d'Hauterive, mercredi, 21 avril.

Prix du passage pour le Havre.

Première cabine (vin compris) ....$80 $100 et $130
Deuxième classe........$60
Billets aller et retour à prix réduits.

Entrepont, $25, avec aménagement supérieur comprenant vin, literie et ustensiles.
Pour fret et passage, s'adresser à AD. SCHREIBER, 61 rue Carondelet, au premier.
P. S.—Chèques sur la Banque Transatlantique de Paris

RED STAR LINE.

Steamers de la malle Royale Belge et des E.-U., partant tous les samedis.
ENTRE NEW-YORK ET ANVERS
LE RHONE, GERMANY, ITALY, HOLLAND ET FRANCE.
1re cabine, $60 à $100. Aller et retour, $110 à $180. 2e classe, $50. Aller et retour, $90. Entrepont, à bas prix.
Peter Wright & Sons, Gen. Agts., No 55 Broadway, N. Y.
A. K. MILLER & CO., 37 Carondelet.
F. E. GUERY, 19 rue du Camp.
Ed. A. YORKE, coin Carondelet et Gravier.
4 nov—85 1 an

LIGNE CROMWELL.

POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.
Partant Mercredi 31 mars, à 8 A. M.
Cette ligne se compose des steamers suivants: KNICKERBOCKER, HUDSON, LOUISIANA, NEW ORLEANS.
Le steamer NEW ORLEANS, T. P. C. Halsey, capt.
Partira de son quai, au pied de la rue Toulouse
ASSURANCE PAR CETTE LIGNE 1|2 P. 0/0
Passage—Cabine........$40
Entrepont........20
Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour Liverpool, Brême et le Hâvre.
Pour fret ou passage s'adresser à ALFRED MOULTON & CO., Rue Carondelet No 41
4mai—1 an

NEW CAMELIA, SERVICE D'HIVER.

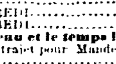

Le vapeur à partir du 1er Novembre 1885, partira de Milneburg, à l'arrivée des convois de la gare Pontchartrain, au pied de la rue des Champs-Elysées:
MARDI, à l'arrivée du train de 12 m.
JEUDI .. 12 m.
SAMEDI .. 3 p. m.
Retour—Laissera Old Landing
LUNDI........5 a. m.
MERCREDI........7 a. m.
VENDREDI........7 a. m.
L'eau et le temps le permettant.
Prix du trajet pour Mandeville et Lewisburg........$1 00
Prix du trajet pour Madisonville........1 25
Prix du trajet au dela de Madisonville et pour Old Landing........1 50
Le fret est reçu journellement à la gare du chemin de fer de Louisville & Nashville, au pied de la rue Girod.
W. G. COYLE, Agent, 47 rue Carondelet.
1er mai—

Ligne régulière du haut de la côte.

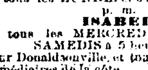

Les bateaux à vapeur suivants de la Red River and Coast Line partiront comme suit à partir de cette date.
Pour le Bayou Lafourche, Donaldsonville, et tous les débarcadères intermédiaires,
ASSUMPTION, Part tous les LUNDIS et JEUDIS, à 5 heures p. m.
ISABEL. Part tous les MERCREDIS à midi, et les SAMEDIS à 5 heures p. m.
Pour Donaldsonville, et tous les débarcadères intermédiaires de la côte.
WHISPER. Part tous les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS, à midi.
1er sept B. RIVET, Agent.

Elixir Oriental.

L'Elixir Oriental est une liqueur d'un goût très fin et très agréable, jouissant de propriétés extraordinaires contre toutes les affections de l'estomac. Il guérit très vite la dyspepsie, active les digestions difficiles, fait disparaître les aigreurs, les vomissements et les gaz de l'estomac, et augmente considérablement l'appétit qui devient impérieux. Par son usage la nutrition se régularise et l'anémie, la faiblesse générale, les pâles couleurs disparaissent comme par enchantement. Il combat aussi avec succès les congestions du foie et les irritations de l'intestin, si fréquentes chez les enfants.

Cet élixir est un fortifiant et un tonique de premier ordre; ses merveilleuses propriétés reconstituantes ont été constatées et appréciées par les médecins les plus distingués de la Nouvelle-Orléans, qui l'ont employé avec le plus grand succès.

Dose: Un petit verre avant et après chaque repas.

M. Tardos,
Cher monsieur—Le cordial que vous avez eu la bonté de soumettre à mon appréciation est surtout bon dans les cas de dyspepsie. Il est à la fois stomachique et carminatif, et j'en recommande l'usage à ceux dont l'état bénéficierait de cette classe d'agents.
E. S. LEWIS, M. D.

J'ai fait usage expérimentalement du *Cordial Stomachique de M Tardos* et n'hésite pas à affirmer qu'il a été très efficace dans des cas de difficulté de digestion accompagnée de flatulence et de malaise après les repas. Il augmente l'appétit et active rapidement les fonctions de l'estomac
D. C. HOLLIDAY, M. D.

Certificat de Mlle Angela Casenave.
Pendant quinze années consécutives j'ai souffert de la dyspepsie. Ayant été confiée aux soins de plusieurs médecins sans en éprouver de bien, la maladie devint chronique; c'est alors que M. Tardos m'engagea à faire l'essai de son Elixir. J'en ai pris quatre bouteilles et ne souffre plus, je me crois même guérie, car, depuis le 27 février je n'en ai plus pris.
ANGELA CASENAVE, Chemin du Bayou, 246.
J'atteste la vérité des lignes qui précèdent en ma qualité de médecin de la famille.
LEON FERRIER, M. D. P.

L'Elixir Oriental ne doit sa vogue qu'aux résultats qu'en ont obtenu les personnes qui étaient souffrantes et qui ont été guéries par son usage. Ses progrès se sont faits sans le secours de la publicité. Avant longtemps, quand il sera mieux connu, il n'y aura pas une famille qui n'en aura au moins une bouteille en réserve en cas de besoin. S'il fait du bien aux malades, il préserve aussi les personnes bien portantes des souffrances à venir.

L'Elixir est une liqueur très agréable, qui se compare avantageusement à la Grande Chartreuse comme goût et finesse; et, comme agent curatif il dépasse tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour. Aux certificats des éminents docteurs qui ont déjà été publiés, vient s'ajouter un autre d'un médecin d'une grande réputation. Le voici:

"Je certifie par les présentes que j'ai prescrit L'Elixir Oriental dans différents cas de dyspepsie, et que j'en ai obtenu tous les résultats promis, et même davantage. Je recommande avec plaisir cette préparation aux personnes qui souffrent de gaz dans l'estomac, et dont la digestion est difficile. Je le recommande surtout aux femmes enceintes.
"W. R. MANDEVILLE, D. M. "483 rue Magazine

On trouve L'Elixir Oriental chez nombre de pharmaciens et dans beaucoup d'épiceries.

Ces lignes ont pour objet de certifier que j'ai beaucoup souffert de la digestion et de la constipation, et qu'en faisant usage de l'Elixir en question, j'ai été immédiatement soulagée. Je suis âgée de 70 ans, et recommande volontiers cette excellente préparation à toute personne souffrant d'une mauvaise digestion.
MME REBECCA SNEAD, Rue Tréme 246.
Nouvelle-Orléans, 1885.

DÉPOT GÉNÉRAL:
AU MAGASIN DE ANGELO M. & JOSEPH SOLARI
Coin des rues Royale et Douane, Nlle-Orléans
Vente en gros et au détail.
Et chez M. J. VERGNOLLE,
12 avril— 65 Decatur

CHEMINS DE FER

Mississippi Valley Route.

Louisville, New Orleans and Texas Railroad.

No 1 arrive..9:30 A. M.	No 2 part...5:30 P. M
No 5 .. 7:00 P. M.	No 6 .. 8:00 A. M
No 7 .. 10:40 A. M.	No 8 .. 4:20 P. M

Les trains Nos 1 et 2 font un service quotidien entre la Nouvelle-Orléans et Memphis. Les trains Nos 5 et 6 font un service quotidien entre la Nouvelle-Orléans et Leland. Les trains Nos 7 et 8 font un service quotidien entre la Nouvelle-Orléans et Baton Rouge. Les trains Nos 1 et 2 ne s'arrêteront à aucune station entre la Nouvelle-Orléans et Baton Rouge pour prendre ou déposer des voyageurs. Entre Baton Rouge et Leland, ils ne s'arrêteront qu'aux stations régulières pour déposer des passagers, ou quand il leur sera fait un signal pour en prendre. Entre Leland et Memphis, ils s'arrêteront à toutes les stations régulières et aux stations à signaux, quand il leur sera fait des signaux. Les trains Nos 5 et 6 s'arrêteront à toutes les stations régulières et aux stations à signaux quand il leur sera fait des signaux. Les trains No 5 et 6 se relient, à Ethel, au train de Clinton, et, à Harrison, au Natchez, Jackson & Columbus Railroad. Les trains 1, 2, 5 et 6 se relient, à Vicksburg, au V. S. & P. & V. & M. Les trains Nos 1 et 2 se relient, à Leland, aux trains de Huntington, Arkansas City et de tous les autres points de l'Arkansas.

JOHN BRADLEY, Ass't. Surintendant.
A. J. KNOPP, G. F & P. A.
R. F. REYNOLDS, G. A.
24 nov—

Route du Sud de la Nouvelle-Orléans, du Texas et de la Californie.

Southern Pacific Co Atlantic System via Morgan's La. & Tex. R. R. Ps. Co.

Départ de la N-Orléans.	Arrivée à la N-Orléans.
No 59 Local ..8.10 a m	No 19 Califo'a 7:40 a m
No 20 Califo'a 7:50 p m	No 51 Local ..6:20 p m

Chars-dortoirs entre New-Orleans, Houston et la Californie; un seul changement jusqu'à San Francisco
Jonctions à Houston avec tous les chemins de fer de ce point. Billets à vendre et places dans les chars-dortoirs à retenir tous les jours au bureau coin Magazine et Natchez.
A. C. HUTCHINSON, Gen'l Manager.
J. G. SCHRIEVER, Traffic Manager.
17 [illegible]

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurances Mutuelles des Marchands de la Nlle-Orléans.

No 104, RUE DU CANAL.

Trente-unième Etat Annuel.

La Compagnie publie l'état suivant conformément aux dispositions de sa Charte:
Primes reçues durant l'année expirant le 31 mai 1885, y compris les primes non-échues de l'année précédente—

Sur les risques d'incendie		$232,018 08
Sur les risques maritimes		13,821 98
Sur les risques de rivières		14,786 77
Primes totales		$260,626 83
Moins primes non échues		72,317 00
Primes nettes acquises au 31 mai 1885		$188,309 83
PERTES PAYEES:		
Sur les risques d'incendie	$88,486 91	
Sur les risques maritimes	2,490 26	
Sur les risques de rivières	7,579 44	
Taxes et dépenses, moins l'intérêt	28,786 34	
Réassurances et primes remboursées	28,632 98	$155,975 93
Profits		$32,333 90

La Compagnie a l'actif suivant:

Propriétés foncières	$253,293 51
Actions de Banques et de Chemins de fer	96,185 30
Billets garantis par hypothèques et nantissements	124,446 06
Billets à recevoir	56,228 22
Primes en collection	30,737 35
Stock du Vallette Dry Dock Company	11,362 50
Jugements	4,355 00
Comptant	39,822 13
	$616,410 07

La Compagnie a payé 5 pour cent d'intérêt aux actionnaires pour l'année expirant le 31 mai 1885.

L'exposé ci-dessus est une juste, vraie et correcte copie des livres de la Compagnie.

G. W. NOTT, Secrétaire. PAUL FOURCHY, Président.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Fait sous serment pardevant moi, le 9 juin 1885.
JAMES FAHEY, Notaire.

DIRECTEURS: Jno B. Lallande, D. Fatjo, Paul Fourchy, Jos A. Shakspeare, M. W. Smith, U. Bassetti, Chas Lafitte, Alden McLellan, D. A. Chaffraix, B. W. Taylor.

Merchants' Mutual Insurance COMPANY OF NEW ORLEANS.

No 104 Canal Street.

THIRTY-FIRST ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their charter, the company publish the following statement:
Premiums received during the year ending May 31, 1885, including unearned premiums of the previous year—

On fire risks		$232,018 08
On marine risks		13,821 98
On river risks		14,786 77
Total premiums		$260,626 83
Less unearned premiums		72,317 00
Net earned premiums 31st May 1885		$188,309 83
LOSS PAID.		
On fire risks	$88,486 91	
On marine risks	2,490 26	
On river risks	7,579 44	
Taxes and expenses, less interest	28,786 34	
Reinsurances and return premiums	28,632 98	$155,975 93
Profit		$32,333 90

The company has the following assets:

Real estate	$253,293 51
Bank, railroad and other stocks	96,185 30
Notes secured by mortgage and pledge	124,446 06
Bills receivable	56,228 22
Premiums in course of collection	30,737 35
Stock of Vallette Dry Dock Company	11,362 50
Judgments	4,335 00
Cash on hand	39,822 13
	$616,410 07

The company has paid five per cent. interest to its stockholders for the year ending May 31, 1885.

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the company.
P. FOURCHY, President.
G. W. NOTT, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans.
Sworn to and subscribe before me the 9th day June. 1885.
JAMES FAHEY, Notary Public.

DIRECTORS. John B. Lallande, D. Fatjo, Paul Fourchy, Jos. A. Shakspeare, M. W. Smith, U. Bassetti, Chas. Lafitte, Alden McLellan, D. A. Chaffraix, B. W. Taylor.
13juin—

ASSURANCES.

Vingt-Huitième Tableau Annuel —DE LA— Compagnie d'Assurances HOPE —DE LA— NOUVELLE-ORLEANS.

Bureau: No 188 rue Gravier.

CONFORMEMENT à sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires: Primes reçues dans l'année expirant le 31 décembre 1885:

Sur les risques d'incendie	$409,245 28	
Sur les risques de mer	54,324 83	
Sur les risques de rivières	26,985 35	
	$490,555 46	
A ajouter: Primes non acquises de 1884	83,989 25	$574,544 71
A ajouter: Intérêts, profits et pertes		20,871 00
		$595,415 71
A déduire: Pertes payées sur les risques d'incendie	$183,905 58	
do sur les risques de mer	25,498 63	
do sur les risques de rivières	12,268 43	
	$226,672 64	
Taxes	8,187 43	
Réassurances	26,410 67	
Primes remboursées	60,353 31	
Réfaction	73,992 27	
Bureau des assureurs, salaires et autres dépenses	38,826 21	$429,442 53
		165,973 18
A déduire dividende semi-annuel de 5 o|o payé en juillet 1885		12,206 20
		$153,766 98
Dividende semi annuel de 5 o|o, payable à partir du 14 janvier 1886		12,500 00
Montant réservé pour pertes non réglées		16,732 84
Montant reservé pour risques non terminées au 31 décembre 1885		104,534 11
Montant porté au fonds de réserve		20,000 00
		$153,766 98

—ACTIF.—

Prêts sur hypothèques	26,316 67
Prêts sur nantissement	127,584 56
Effets pour primes	5,921 88
Billets à recevoir sur demande	9,513 86
Bons d'Etat et de ville	44,795 54
Actions de la banque nationale de l'Union et autres actions	11,657 84
Dû par des compagnies d'assurance	3,100 00
Mobilier de bureau, coffre-fort, etc.	3,048 07
Biens fonciers	4,698 59
Primes en voie de perception	106,244 18
En caisse	60,885 79
Total de l'actif	$403,766 98

—PASSIF.—

Capital	250,000 00
Fonds de réserve	20,000 00
Réserve pour primes non acquises	104,534 14
Pertes non réglées	16,732 84
Dividende de 5 o|o déclaré le 13 janvier 1886	12,500 00
	$403,766 98

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.
J. A. CHALARON, Président.
LOUIS BARNETT, Secrétaire.
Assermenté et signé pardevant moi, ce 13 janvier 1886,
M. T. DUCROS, Notaire, No 138 rue Gravier.

A une assemblée des Directeurs tenue le 13 janvier 1886, il a été unanimement résolu qu'un second dividende semi annuel de cinq pour cent sur le capital, provenant des profits de la Compagnie dans l'année expirée le 31 décembre 1885 soit déclaré payable sur demande aux actionnaires le 14 courant, et que la balance des profits, vingt mille piastres, soit portée au compte du fonds de réserve.
14 janv—

Dix-neuvième état de situation annuel —DE LA— Compagnie d'Assurances Germania De la Nouvelle-Orléans.

CONFORMÉMENT aux dispositions de sa charte, la compagnie publie l'exposé suivant pour l'année expirant le 31 décembre 1885:

Primes sur les risques d'incendies	$179,058 81	
Primes sur les risques de mer	4,885 18	
Primes sur les risques de rivières	5,356 64	
Total des primes	$189,300 63	
Ajoutez—Risques non échus de 1884	37,026 32	
Total des primes		$226,326 95
Ajoutez — Intérêt et profits et pertes	$27,580 00	
Moins les salaires et les frais généraux	11,764 03	-15,815 97
Fonds de surplus de 1884		15,000 00
Total		$257,142 92
Pertes payées—		
Sur les incendies	$68,951 72	
Sur les mers	1,420 56	
Sur les rivières	5,683 75	
	$76,056 03	
Réassurances	35,211 89	
Réductions et primes remboursées	48,364 21	
Taxes d'Etat et de ville, corps de sauvetage, service Babcock et souscriptions	9,135 16	168,767 29
Profits		$88,375 63
Réserve pour—		
Primes non expirées	$41,769 60	
Primes non payées	7,268 06	
Dividende 5 pour cent déclaré et payé au juillet 1885	10,000 00	
Dividende 5 pour cent déclaré le 14 janvier 1886	10,000 00	
Fonds de surplus, 1885	17,000 00	
Surplus	2,337 97	
	$88,375 63	

ACTIF.

Billets reçus pour primes	$1,725 00	
Primes en voie de collection	37,163 24	
Prêts sur nantissement et hypothèque	19,341 67	
Bons des Etats-Unis, consolidés de la ville et bons à primes de ville, valeur du marché	100,708 00	
Actions de banques et autres, valeur du marché	16,365 00	
Bâtisse No 51 rue du Camp et autres propriétés foncières	78,119 11	
Meubles de bureau	2,102 40	
Comptant en caisse et en banques	22,851 21	278,375 63

Cet exposé est une juste et exacte copie des livres de cette compagnie.
[Signé] H. ZUBERBIER, Président
J. HASSINGER, Vice-Président.
EMIL WEBER, Secrétaire.
Fait et signé sous serment pardevant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 16me jour de janvier 1886.
[Signé] CHAS E. SEL, Notaire.

Le Bureau des Directeurs, à une réunion tenue le 14 janvier, après avoir mis de côté $2000 pour le fonds de surplus, a résolu de déclarer un second dividende semi-annuel de 5 pour cent, faisant 10 pour cent par an sur le fonds capital, et un dividende de 10 pour cent aux actionnaires, en outre de 15 pour cent de réduction déjà alloués sur les détenteurs de polices dites de "participation nette" pour l'année finissant le 31 décembre 1885, payable sur demande.
17jan—1m

THE NEW-ORLEANS BEE.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.
Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.
Weekly (8 double pages) published every Saturday Morning.
Per annum, $3; six months, $1.50; three months, 75 cents.

BASILE BARES.

No 84 - - Rue Royale - - No 84
SEUL AGENT

VENANT d'être reçu un assortiment des célèbres Pianos de Gaveau, de Paris, avec le nouveau système Equilibré. Breveté pour la tenue de l'accord, la partie la plus essentielle dans le Piano. Les mécaniques de ces instruments sont à doubles répétitions. Ces pianos ont été fabriqués expressément pour notre climat et sont pleinement garantis. J'offre ces Pianos à un prix excessivement réduit.
Accords et réparations de Pianos et Orgues à des conditions très avantageuses.
8nov—

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans.

LA Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans publie, conformément à sa charte, l'exposé de ses affaires durant les dix-huit mois expirés le 31 décembre 1885.

Primes d'incendie	$732,927 58	
Primes maritimes	61,369 43	
Primes de rivières	32,390 71	$826,687 72
Primes acquises		126,977 35
Total primes		$953,665 07
A déduire—		
Primes non acquises	$71,482 96	
Primes remboursées	137,441 66	
Réassurances	83,864 32	$292,788 94
Primes nettes acquises		$660,876 13
A ajouter—antérêt, loyers, sauvetage		41,094 95
Revenu net		$701,971 08
A déduire—		
Pertes d'incendies	$416,516 28	
Pertes maritimes	49,962 90	
Pertes de rivières	12,218 12	
	$478,696 30	
Commissions	62,961 02	
Taxes	20,966 06	
Dépenses générales d'agences et change	19,253 14	
Dépenses locales générales et salaires	49,182 41	
Donations charitables	1,232 02	
Frais de cour et honoraires d'avocat	3,129 55	
Bureau des assureurs, corps de sauvetage, patrouille d'incendie et Babcocks	10,179 51	
Profits et pertes	19,327 50	664,927 51
		$37,043 57
A déduire en suspens pour pertes estimées et non estimées		20,000 00
Profit net		$17,043 57

La Compagnie a à son actif, valeur du marché le 31 décembre 1885:

Argent	$34,904 59
Bons des Etats-Unis 4 pour cent, Bons de 1re hypothèque de la Levee Steam Cotton Press, New Orleans Water Works, City Railroad et New Orleans Cotton Exchange	242,812 50
Actions de la State National Bank, Vallette Dry Dock Company, Metairie Cemetery Association	31,048 75
Billets de 1re hypothèque, billets avec nantissement, prêts sur demande, billets à ordre	102,471 40
Propriétés foncières et meubles de bureau	74,839 55
Primes en voie de collection	49,278 67
Dû par compagnies d'assurances	12,151 85
Warrants d'Etat	150 00
Argent entre les mains de l'agent de la Compagnie au Havre	475 92
	$547,133 23

Ce qui précède est une copie exacte et fidèle faite sur les livres de la Compagnie.
[Signé] J. TUYÈS, Président. J. W. HINCKS, Secrétaire.
Fait sous serment pardevant moi, en mon étude, No 162 rue Commune, Nlle-Orléans, Louisiane, ce 16e jour de janvier 1886.
[Signé] JAS FAHEY, Notaire

A une réunion du Conseil de Direction tenue le 15 janvier 1886, il a été décidé de payer sur demande un dividende de DEUX ET DEMI POUR CENT aux actionnaires ou à leurs ayant-droit.
Nlle-Orléans, 15 janvier 1886.
[Signé] J. W. HINCKS, Secrétaire.

DIRECTEURS. Jules Aldigé, H. Gally, Theo. Brierre, Chas Lafitte, E. J. Bobet, Pierre Poutz, E. Forestier, A. Schreiber, Chas T. Dugazon, Chas E. Schmidt, D. Fatjo, J. Tuyès.
19 jan—1m

Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

Bureau No 3 1|2 rue Carondelet.

Seizième Etat Annuel.

Nouvelle-Orléans, ce 18 janvier 1886.

CONFORMÉMENT à sa charte, l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1885.

Primes sur risques de feu		$495,464 05
Primes sur risques de mer		41,553 52
Primes sur risques de rivière		9,908 38
		$546,925 95
A ajouter primes non acquises de 1884, acquises en 1885		152,925 00
		$699,850 95
A déduire: Primes remboursées et réfaction (Rebate)	$24,640 18	
Réassurances	107,189 75	
Primes sur risques non terminés	136,280 00	268,109 93
Primes nettes acquises		$431,741 02
A ajouter: Intérêts et profits et pertes		49,041 56
		$480,782 58
Pertes payées sur les risques de feu	$295,817 06	
de marine	23,755 20	
de rivière	3,112 66	
Pertes non ajustées	75,500 00	
	$398,184 92	
Commission d'agences	75,402 41	
Dépenses d'agences	8,865 20	
Taxes et licences	3,382 38	
Dépenses de bureau	25,172 16	
Dépenses casuelles	3,496 72	$517,124 60
		$36,342 02
Dividende semi-annuel de 5 0|0 déclaré au 30 juin 1885	$15,000 00	

ACTIF.

Argent en caisse	$36,120 33	
$70,000 Bons des Etats-Unis 4 0|0	86,100 00	
$70,000 Bons des Etats-Unis 3 0|0	71,400 00	
$50,000 Bons Consolidés de la Nlle-Orléans	52,000 00	
$58,220 Bons à Primes de la Nlle-Orléans	57,055 60	
Dépôt au trésor de l'Etat du Mississippi	15,000 00	$317,675 93
Primes en voie de recouvrement		17,693 45
Entre les mains d'agents aux Etats-Unis et en Europe		54,632 74
Prêts sur hypothèque		54,871 34
Effets à recevoir		2,885 00
Bons, actions et autres valeurs		12,819 52
Meubles et installations de bureaux		2,500 00
		$463,077 98

PASSIF.

Capital payé en plein	$300,000 00	
Dividendes non réclamés	2,640 00	
Pertes non réglées	75,500 00	
Primes sur risques non expirés	136,280 00	$514,420 00

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.
G. LANAUX, Président.
LEON SERE, Secrétaire.
Assermenté et signé devant moi, notaire, ce 19 janvier 1886.
CHAS G. ANDRY, Notaire.
20 janv—1m

Crescent Insurance Company.

67 et 69, rue du Camp, NOUVELLE-ORLEANS.

Organisée comme compagnie mutuelle en 1849 —Réorganisée comme compagnie d'actionnaires en 1880.

CAPITAL EN ARGENT...$400,000

A payé pour des pertes plus de NEUF MILLIONS de piastres depuis 1849.

Polices d'assurances annuelles et à échéance fixées de gré à gré, remises contre des [illegible] d'incendie.

W. R. LYMAN........Président
CHAS. H. DOLSEN........Vice-Président
CHAS. E. RICE........Secrétaire

Directeurs: Joseph Bowling, James T. Hood, Geo. W. Sentel, Sam'l H. Kennedy, W. B. Conger, Alfred Moulton, U. Marinoni, W. R. Lyman, Harry L. Flash, Chas. H. Dolsen, J. J. Reiss, S. C. Coulon, Lucien Delery, Charles Newman, N. D. Wallace, M. Gillis, R. F. W. Bachman, C. K. David, Wm. Garig, A. Rosenfield, John D. Fisher, Chas. E. Rice, Joseph Kohn, Charles M. Whitney, D. R. Calder.

Voir nos agents dans la Louisiane, le Texas, le Mississippi et l'Arkansas.
10 juil 85—1an

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nlle-Orléans.

(The Firemen's Insurance Company of New-Orleans.)

Bureau, No 33 rue du Camp.

ONZIÈME ÉTAT DE SITUATION ANNUEL

CETTE Compagnie, conformément à l'Article 10 de sa Charte, publie le tableau suivant de ses opérations durant l'année expirée le 31 décembre 1885:

Primes sur risques d'incendie		$115,644 66
de rivières		7,773 86
maritimes		6,895 13
		$130,313 65
A ajouter primes non acquises pour 1884		40,206 60
		$170,520 25
A déduire: Pertes d'incendie	$43,669 76	
Pertes de rivières	4,893 85	
Pertes maritimes	2,970 62	
Réfaction	17,457 87	
Réassurances	15,200 22	
Primes remboursées	8,932 52	
Dépenses, Commissions, Taxes, Loyer, Board of Underwriters, Babcock, Corps de patrouille, etc., moins escompte et intérêt	26,588 64	$113,713 48
		$56,806 77
Réservé pour pertes non estimées	$5,107 00	
Intérêt et dividendes déclarés ce jour, et dividendes non réclamés, payables sur demande et au crédit des billets d'actions	22,086 07	
Réservé pour primes non acquises en 1885	29,613 70	
	$56,806 77	

La Compagnie possède l'actif suivant:

Billets d'action	$6,380 82	
Prêts sur nantissement et hypothèque	158,101 86	
Billets à ordre	6,044 69	
Propriétés foncières	15,000 00	
Argent comptant et argent en banque	76,437 90	
Primes en voie de collection	40,215 50	
Meubles de bureau, divers	4,523 53	$306,704 30

PASSIF.

Capital	$150,000 00
Réserve pour pertes non estimées	5,107 00
Intérêt et dividendes	22,086 07
Réserve pour primes non acquises. Fonds de réserve et surplus	129,511 23
	$306,704 30

L'exposé ci-dessus est une copie fidèle et exacte prise dans les livres de la Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nlle-Orléans.
R. H. BENNERS, Secrétaire.
I. N. MARKS, Président.
T. PRUDHOMME, Vice-Président.
Fait sous serment pardevant moi, ce 20e jour de janvier 1886.
W. O. HART, Notaire.

Nouvelle-Orléans, 20 janvier 1886.
A une réunion du Conseil de Direction, tenue ce jour, il a été résolu de payer l'intérêt et les dividendes suivants, sur demande:
DIX POUR CENT d'intérêt annuel et CINQ POUR CENT d'intérêt sur le capital payé, faisant un total de QUINZE POUR CENT par an.
VINGT-CINQ POUR CENT de dividende sur les primes participantes.
R. H. BENNERS, Secrétaire.
I. N. MARKS, Président.
T. PRUDHOMME, Vice-Président.

Conseil de Direction.
Jacob Alexander, Léon Bertoli, H. H. Bierhorst, Phil. Beck, Peter Blaise, P. Egan, H. Ellerman, Jno. Fitzpatrick, C. Taylor Gauche, Chas. Renaud, A. H. Isaacson, I. N. Marks, A. A. Maginnis, Wash. Marks, T. Prudhomme, A. H. Sieward, Otto Thoman, Jno. Everett.
22 janv—1 mois

QUATORZIEME Etat de Situation Annuel —DE LA— Compagnie d'Assurances du Peuple De la Nouvelle-Orléans.

CONFORMÉMENT à sa charte, la compagnie publie le bilan suivant pour l'année finissant le 31 Déc. 1885:

PRIMES REÇUES.

Sur risques d'incendie	$167,769 64	
Sur risques de rivière	10,911 57	
Sur risques de mer	4,400 46	$183,081 67
Ajoutez les primes non acquises de 1884		32,854 95
		$215,936 62
Moins primes remboursées et réfaction	$42,005 41	
Réassurances	7,956 66	49,962 07
Primes nettes		$165,974 55
Pertes, etc., durant la même période—		
Sur incendies	$115,723 01	
Sur les rivières	3,440 65	
Sur les mers	1,299 30	
Taxes	1,978 06	
Bureau des réassureurs	1,829 39	
Dépenses, etc., moins l'intérêt et le sauvetage	9,437 08	$133,707 49
		$32,267 06

ACTIF.

Comptant	$9,667 20
Primes en cours de perception	29,812 46
Biens immobiliers	36,782 49
Bons, actions de banques et autres	39,096 26
Meubles de bureau et installation	2,370 25
Billets garantis par nantissements	4,699 68
Billets garantis par hypothèques	15,096 26
Billets à recevoir à courtes échéances	3,905 46
	$141,430 06

Le tableau qui précède est une copie exacte des livres de la Compagnie.
ERNEST PRAGST, Président.
M. POPOVICH, Vice-Président.
P. M. SCHNEIDAU, Secrétaire.
Fait sous serment pardevant moi à la Nlle-Orléans, le 21 janvier 1886.
J. BENDERNAGEL, Notaire.

Directeurs.
E. Pragst, A. Walz, M. Popovich, F. Antnikolk, B. Saloy, M. Vonderbank, M. Abascal, H. Schroeder, D. Hughes, A. Bartholomew, A. D. Finley, A. Haber, Theo. L. Sugg, S. M. Miller, Chas Stiegler, Geo. Ellis, C. Trumpy, O. A. Schneidau, P. Thormachlen, Ferd. Goldsmith, N. Seibel, A. Xiques, Peter Blaise, B. Campiglio, Frank Barker.
22jan—1m

Dr. J. B. Perez,

Médecin et Chirurgien.

D'une expérience de 25 années dans le traitement et la guérison de tous les maux des

ORGANES GENITO-URINAIRES

et des maux provenant soit des NERFS, soit d'une DÉBILITÉ PHYSIQUE, causée par l'âge ou des abus prématurés. Maladies chroniques traitées avec succès. La maladie de Bright, la gravelle, le catarrhe de la vessie, les écoulements, la spermatorrhée et tous les désordres d'une NATURE PRIVÉE, traités sans l'usage du mercure, ni d'aucune drogue nuisible. Guérisons garanties. Le rétrécissement de l'urètre guéri par un simple mécanisme, sans douleur. Les maladies de femmes et irrégularités de l'organisme guéries promptement. Le "Female Regulating Elixir" du Dr. PEREZ ne s'obtient qu'à son bureau

No 6 rue South Rampart.
20mars—1an

LEON QUEYROUZE,

"GROCER" EN GROS,
—Importateur de—
VINS ET LIQUEURS,
—Et marchand de—
Produits des Campagnes et de l'Ouest.
97 RUE DECATUR.

INSTITUTION OURTO.

Pensionnat et Externat.
Coin St Philippe et Prieur.

Les cours de Français et d'Anglais comprennent toutes les branches d'enseignement et ont confiés à des professeurs expérimentés.
Une classe de solfège et de chant, sous la direction de monsieur Ourto, et une classe de travaux à l'aiguille et travaux d'agrément tels que fleurs en laine, en papier, en cire sont offerts aux élèves sans prix extra.
Un cours d'Espagnol et d'Allemand appris [illegible]

Agence d'Emigration Française

LE SOUSSIGNÉ a ouvert à St-Paul Minnesota, une agence d'émigration française. Il se charge de procurer aux Emigrants des Lots des Fermes ou des terres dans n'importe quel Etat de l'Union. Il vient d'ouvrir à Saint-Paul un vaste magasin pour la vente sur consignation et à commission de tous les produits du Sud et de ceux importés d'Europe ou des colonies.
Il sollicite les ordres de MM. les négociants, fabricants et manufacturiers
F. C. BOUCHER, Agent Consulaire de France,
12 avril— Saint-Paul, Mi.